

GROUPEMENT EST	SESSION 2005	SUJET	TIRAGES
C.A.P. Gardien d'immeubles		Code :	
ÉPREUVE : E.P.2 - Technologie		Durée : 2 h 00	Page 1/9

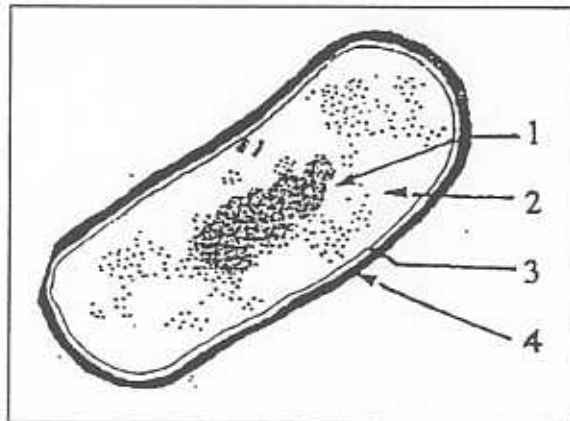
PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

**L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST AUTORISÉ
L'USAGE DU DICTIONNAIRE N'EST PAS AUTORISÉ**

BIOLOGIE APPLIQUÉE - 20 points

LA BACTÉRIE

1. Annoter le schéma ci-dessous.



1		3	
2		4	

2. Citer et définir les trois modes de respiration des bactéries.

- _____

- _____

- _____

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

L'IMMUNITÉ

L'introduction des bactéries dans l'organisme humain déclenche des réactions de défense.

1. Définir :

un antigène : _____

un anticorps : _____

2. Citer les deux types de cellules intervenant dans les défenses de l'organisme.

- _____

- _____

VACCINATION ET SÉROTHÉRAPIE

1. Définir :

vaccination : _____

sérothérapie : _____

2. Comparer vaccination et sérothérapie.

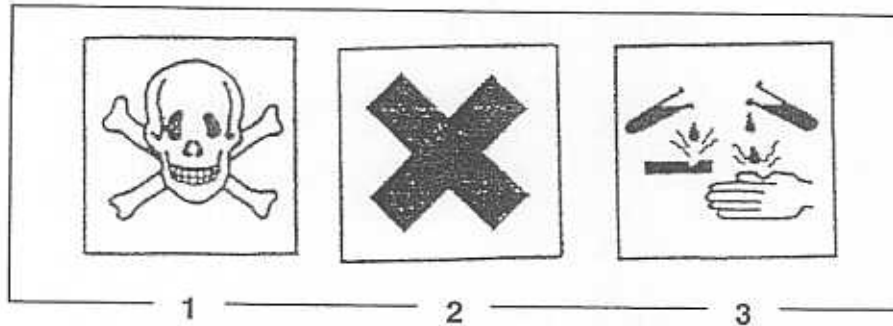
	Vaccination	Sérothérapie
Type d'immunité		
Durée de l'immunité		
Délai d'action après injection		

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

CHIMIE APPLIQUÉE - 20 points

Certains produits utilisés lors d'opérations de nettoyage et d'entretien présentent des risques de danger à l'emploi et au stockage.

1. Donner la signification des pictogrammes suivants.



1		3	
2			

2. Citer :

Trois précautions générales d'emploi des produits d'entretien.

- _____
- _____
- _____

Trois précautions générales de stockage des produits d'entretien.

- _____
- _____
- _____

Les produits détartrants proposés par les fournisseurs ne sont pas tous identiques.
À l'aide de la fiche technique ci-dessous répondre aux questions de la page 5/9.

Document joint : Fiche technique



Propriétés

TASKI calcacid est un détergent acide à effet rapide pour le détartrage périodique des surfaces et objets supportant l'action des acides, dans les piscines, salles de bains, douches, toilettes et WC (robinetterie, porce-

laine sanitaire, objets et surfaces en acier inoxydable ou chromés, carreaux avec glaçure ou de grès cérame).

TASKI calcacid contient un inhibiteur de corrosion, c'est pourquoi il n'attaque ni la

porcelaine, ni les glaçures, ni la robinetterie chromée, ni les plastiques. Il permet d'éliminer avec ménagement tous les dépôts calcaires du secteur sanitaire.

Mode d'emploi

Dosage

Élimination de dépôts calcaires légers à moyens : 1 à 10 dl (100 ml à 1 l) pour 10 l d'eau (solution de 1 à 10 %).

Élimination de dépôts calcaires épais : 1 à 2 l pour 10 l d'eau (solution de 10 à 20 %).

Utilisation

Sur les grandes surfaces, pulvériser la solution de TASKI calcacid avec l'atomiseur TASKI 7,5 (se protéger les voies respiratoires avec un masque à poussière). Laisser agir (10 à 20 min. env. suivant la consistance des dépôts), frotter avec un pad à main blanc les dépôts tenaces. Bien rincer ensuite toute la surface traitée à l'eau claire, froide ou tiède.

Sur les petites surfaces (lavabos, robinetterie), gicler la solution avec le flacon applicateur TASKI et la répartir avec le pad-éponge. Bien rincer le pad-éponge puis, après un bref temps d'action, bien rincer à l'eau la surface traitée et l'essuyer.

Consommation

1 litre de calcacid pour 200 m² env.

Recommandations importantes

TASKI calcacid est un produit acide : il ne doit donc pas entrer en contact avec des matériaux ne supportant pas les acides tels que l'émail, le travertin, le marbre, les pierres artificielles etc...

Essuyer immédiatement toute éclaboussure éventuelle de TASKI calcacid et rincer l'emplacement avec beaucoup d'eau. Bien mouiller à l'eau claire tous les joints qui ne supportent pas les acides avant de traiter les carrelages au TASKI calcacid. Ne laisser agir que brièvement la solution.

Directives de sécurité pour l'utilisateur

Contient de l'acide phosphorique. Irrite les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Protéger les yeux. Porter des gants appropriés. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et

abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Attention lors de l'emploi de l'atomiseur : ne pas respirer les brouillards de pulvérisation. Protéger les voies respiratoires et bien aérer. En Suisse, classe de toxicité 3. Produit corrosif. Observer absolument les mesures de sécurité.

Caractéristiques du produit

pH du produit concentré : < 1
pH de la solution usuelle : 2 env.
Densité : 1,11 g/ml

Stockage

À protéger de la lumière directe du soleil, exposé à une lumière intense, le produit peut changer de couleur, ce qui n'a aucune influence sur son efficacité.

Conservation

2 ans à partir de la date de fabrication.
Composants : acide phosphorique, tensioactifs non ioniques, parfum, colorants.

Protection de l'environnement

Ce produit est conforme à l'Ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement (Suisse).

La biodégradabilité des tensioactifs utilisés est supérieure au taux fixé par l'Ordonnance sur l'évaluation de la dégradabilité des agents de surface contenus dans les détergents (Suisse). Exempt d'APEO, d'EDTA et de formaldéhyde.

Le fabricant garantit la qualité irréprochable du produit. Ses conseils d'application se basent sur des essais et des expériences pratiques ; il ne peut cependant pas répondre des dommages qui résulteraient d'une utilisation erronée du produit.

Fabriqué en Suisse par:



Lever Sutter

Lever Sutter SA
CH-9542 Münchwilen
Tél. 073/27 27 27
Fax: 073/27 22 53

Agence Générale en France:



Lever Industriel

103, rue de Paris
93000 Bobigny
Tél. (1) 49 42 32 00
Fax: (1) 48 43 16 04

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

3. Indiquer la principale utilisation de ce produit.

4. Expliquer brièvement le principe du détartrage.

5. Définir le pH.

6. Indiquer :

L'échelle des pH : _____

Le pH de ce produit à l'état pur : _____

7. Calculer le dosage du produit pour éliminer les dépôts calcaires. (pour 15 l d'eau à 5 %)

8. Donner deux recommandations importantes pour l'utilisation de ce produit.

- _____

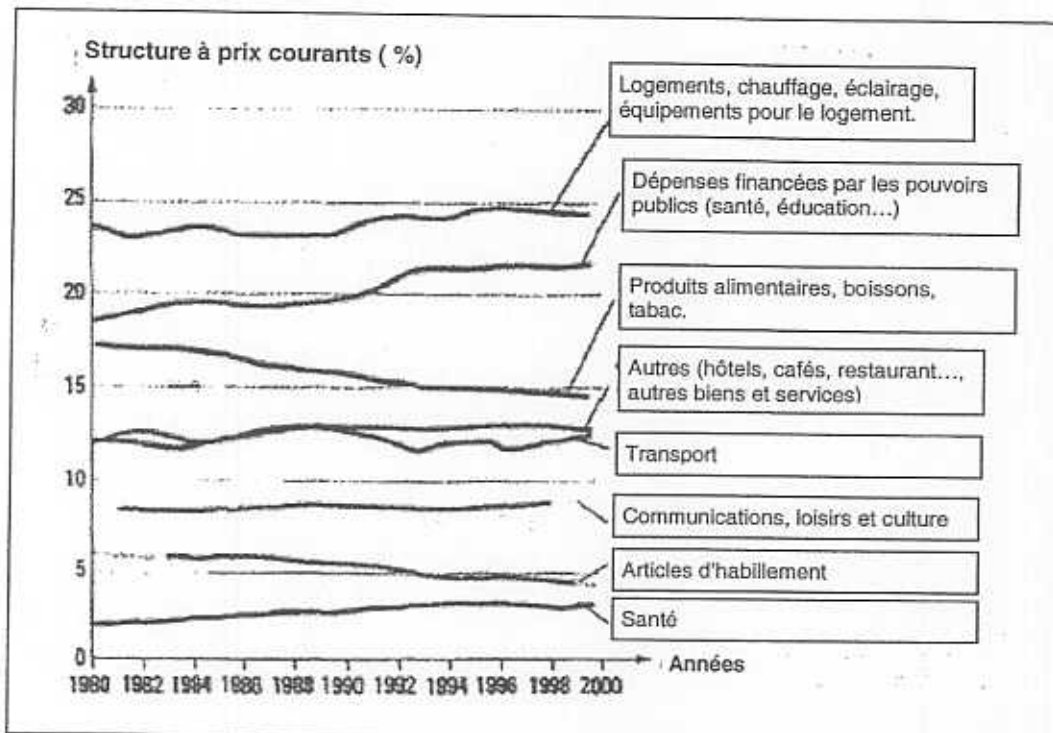
- _____

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

ÉCONOMIE - GESTION - 20 points

À l'aide du document ci-dessous répondre aux questions.

Document : la consommation des ménages de 1980 à 2000.



1. Retrouver deux postes du budget dont le taux a régressé ces dernières années.

2. Repérer deux postes dont le taux a augmenté ces dernières années.

3. Préciser dans quel poste du budget sont incluses les dépenses suivantes.

Achat d'une voiture : _____

Abonnement d'un téléphone portable : _____

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

Achat d'un lecteur CD : _____

Règlement de livres scolaires : _____

Paiement de frais d'hospitalisation : _____

Frais de réfection de papiers peints : _____

Les revenus des personnes se sont accrues de 15 % entre 1997 et 2001. Ces revenus disponibles sont la somme des revenus des différentes sources : le salaire, les primes, les prestations sociales, les ASSEDIC, les pensions, les remboursements de santé, les rémunérations de l'épargne, les gains de jeux et autres.

4. Relever dans le texte ci-dessus les différents revenus en les classant selon les catégories suivantes.

Revenus professionnels : _____

Revenus sociaux : _____

Autres sources de revenus : _____

5. Donner trois exemples de revenus sociaux.

- _____
- _____
- _____

6. Définir :

- Le SMIC : _____

- Le RMI : _____

7. Indiquer à qui est destiné le RMI.

8. Définir le surendettement.

9. Indiquer les deux causes principales de surendettement des ménages.

- _____

- _____

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

SCIENCES MÉDICO SOCIALES - 20 points

A. LES OBLIGATIONS ET LES DROITS DU LOCATAIRE

À partir du document ci-dessous et de vos connaissances répondre aux questions suivantes.

Document 1 : Un extrait du contrat de location.

Article 2 : Durée

Le présent bail est conclu pour une durée de trois ans prenant effet le 2 février 2004 pour se terminer le 2 février 2007.

Article 3 : État des lieux

Un état des lieux est établi contradictoirement entre les parties à frais partagés par moitié lors de la remise et de la restitution des clés. À défaut d'état des lieux établi à l'amiable, celui-ci sera établi à frais partagés par moitié par huissier de justice.

Article 9 : Dépôt de garantie

À la signature du contrat, le locataire doit verser au propriétaire au titre de dépôt de garantie une somme représentant deux mois de loyer affectée à garantir l'exécution des obligations locatives. Non productif d'intérêts, il ne sera révisable à aucun moment.

Il sera remboursé au locataire dans un délai maximum de deux mois à compter du déménagement, établissement de l'état des lieux de sortie, remise des clés, et lorsque les réparations locatives auront été éventuellement chiffrées.

Article 15 : Assurance

Le locataire est tenu de s'assurer contre les dommages dont il est responsable vis-à-vis du propriétaire (murs, portes, planchers...). Cette garantie est dénommée « risques locatifs ».

Il doit assurer son mobilier contre les risques d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux et de vol ; il s'agit de la responsabilité de locataire. Enfin, il doit être couvert par la garantie recours des voisins et des tiers en cas de dégâts des eaux, d'explosion ou d'incendie provoquant des dégâts chez les voisins.

Le défaut de production de justificatif annuel entraînera l'application des sanctions prévues. Le présent bail sera de plein droit résilié, un mois après un simple commandement demeuré infructueux.

1. Définir un contrat de bail.

2. Indiquer la durée de ce bail.

3. Indiquer :

- Les personnes qui établissent l'état des lieux : _____

- Le moment où il doit être réalisé : _____

- L'intérêt de l'état des lieux : _____

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

4. Donner :

- Le montant du dépôt de garantie : _____

- Les conditions de restitution du dépôt de garantie : _____

5. Citer les trois catégories de dommages contre lesquels un locataire doit s'assurer.

- _____

- _____

- _____

6. Indiquer la sanction prévue en cas de « non assurance ».

B. LE CONSTAT AMIABLE DE DÉGÂTS DES EAUX.

À partir du document ci-dessous et de vos connaissances répondre aux questions suivantes.

Document 2 : Des renseignements sur les sinistrés et la nature des dégâts.

Théo, cuisinier, réside 15, rue des Lilas 49000 Angers dans un immeuble locatif de plus de 10 ans ; il est assuré sous le numéro de sociétaire 11110888 P à la MAIF.

Les dommages subis concernent le parquet de la salle à manger ainsi que le tapis.

La fuite se situe sur une canalisation privative d'alimentation en eau dans la cuisine.

La compagnie d'assurance garantissant l'immeuble est la SUITA dont le numéro de contrat est 222145WW.

Madame Martin Sylvie, secrétaire, est assurée auprès de la MAAF sous le numéro de contrat 77878 N.

Les dégâts à son domicile sont les suivants :

- peintures et papiers peints dégradés dans le couloir ;

- meubles de rangements détériorés ;

- moquette à changer.

L'agent responsable de l'immeuble est « Logement plus » 30, rue de la Résistance 49100 Angers.

1. Indiquer :

- Les causes du sinistre : _____

- La nature des dommages subis : _____

2. Donner le délai pour adresser un tel constat à son assureur.

3. Préciser :

- À qui doit être envoyé la déclaration du sinistre : _____

- Le numéro de sociétaire : _____

4. Indiquer dans ce cas précis le nom de la tierce personne touchée par ce sinistre.
